Mouvement des Entreprises de France

Nouvelles de Bruxelles

Publié le 28 septembre 2017

Allemagne, discours d'Emmanuel Macron sur l'Europe, relations franco-italiennes, espace Schengen, Grêce, Brexit…

Allemagne : Angela Merkel en route pour un quatrième mandat
Le 24 septembre, 76,2% des électeurs allemands se sont rendus aux urnes pour les législatives. Les Conservateurs (CDU/CSU) obtiennent 246 sièges avec 33% des voix (-8,5 par rapport à 2013), les Sociaux-démocrates (SPD) en obtiennent 153 avec 20,5% des voix (-5,2). Alternative pour l'Allemagne (AfD) fait son entrée au Parlement et devient la troisième force politique avec 93 sièges et 12,6% des voix (+7,9). Les Libéraux (FDP) obtiennent 80 sièges avec 10,7% des voix (+5,9), la Gauche radicale (Die Linke) 69 sièges avec 9,2% des voix (+0,6) et Ecologistes (Verts) 67 avec 8,9% des voix (+0,5). La future chambre des députés comprendra 709 élus. Angela Merkel devrait être reconduite comme chancelière après la constitution d'une coalition parlementaire majoritaire. Les négociations entre démocrates-chrétiens, Libéraux et Ecologistes pourraient durer jusqu'en décembre.

Emmanuel Macron expose ses propositions pour relancer le projet européen
A la Sorbonne, le 26 septembre, Emmanuel Macron a proposé une série d'initiatives pour sortir l'Europe de la glaciation et la rendre au peuple ainsi qu'une feuille de route sur dix ans, pour relancer l'Union européenne. Parmi ses propositions : un budget plus fort au cœur de la zone euro avec des impôts liés, un ministre des Finances de la zone euro, un contrôle démocratique, un « juste prix » européen pour le carbone avec une taxe aux frontières européennes, une agence européenne pour l'innovation et des champions européens dans la transition numérique, des listes transnationales pour le Parlement européen dès 2019, une Commission à 15 membres, un Office européen de l'asile et une police européenne des frontières, une force commune d'intervention européenne d'ici 2020. Synthèse des propositions : http://www.elysee.fr/assets/Initiative-pour-lEurope-une-Europe-souveraine-unie-et-democratique-Emmanuel-Macron.pdf

Relations franco-italiennes : le MEDEF et la Confindustria renforcent leur coopération
A l'occasion du Conseil des ministres franco-italien réuni à Lyon le 27 septembre, le Medef et son homologue italien ont publié une déclaration commune. Ils appellent leurs gouvernements à poursuivre la mise en œuvre des mesures structurelles indispensables à la compétitivité des entreprises et au dynamisme du socle industriel. Ils demandent que soient menés à leur terme les grands chantiers européens. Les deux organisations ont annoncé leurs priorités communes : jeunesse, valeur travail, développement des territoires, développement du continent africain et se sont engagés à renforcer leur coopération. Un forum franco-italien des entreprises se tiendra à Rome le 25 et 26 janvier 2018.

La Commission présente ses propositions pour préserver et renforcer l'espace Schengen
La Commission a publié, le 27 septembre, ses propositions pour renforcer l'espace Schengen. Elle propose d'actualiser le code frontières Schengen pour prolonger les périodes maximales de réintroduction temporaire des contrôles aux frontières tout en les assortissant de garanties renforcées. Elle a aussi présenté les futures étapes pour une politique migratoire et d'asile plus efficace et plus juste.

La Grèce sort de la procédure de déficit excessif
Le 25 septembre, les vingt-huit ministres des affaires européennes ont cloturé la procédure de déficit excessif ouverte depuis 2009 contre la Grèce. Cette décision confirme que le déficit grec est maintenant sous les 3 % du

PIB. Trois pays (France, Royaume-Uni et Espagne) sont encore sous le coup de la procédure, ils étaient 24 en 2011. Celle-ci permet à la Commission de mettre sous surveillance les pays ne respectant pas les critères de convergence de l'UE (déficit < 3 % et dette publique < 60 %). Des sanctions financières sont possibles, mais n'ont pour l'instant jamais été enclenchées.

Brexit : Le président de la commission Europe du MEDEF appelle à la raison

Dans une tribune publiée dans Les Echos du 27 septembre, Loïc Armand, président de la commission Europe du Medef, a appelé les négociateurs Brexit des deux camps à être raisonnables : « La négociation du chèque de départ est importante, mais ce n'est pas l'essentiel. Ce qui compte, c'est l'avenir. » Il souhaite avant tout que « se dessinent […] les contours d'une relation apaisée » avec une période de transition supplémentaire de deux ans au moins après mars 2019.